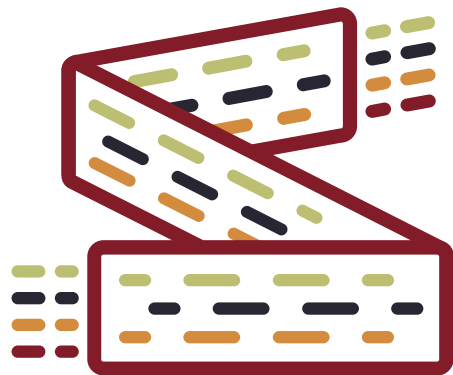


Nation métisse

Li Shmayn – Sommaire du plan d'action de la Nation métisse

Le groupe de travail de la Nation métisse a convenu que toutes les recommandations, les politiques, les programmes et les services établis pour mettre fin aux disparitions et aux meurtres de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQQIA+ métisses doivent être culturellement sûrs, intersectionnels, fondés sur les forces et tenant compte des traumatismes. De plus, la trousse d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) de LFMO devrait être utilisée pour s'assurer que les réalités uniques auxquelles font face les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ métisses sont incorporées dans les programmes destinés aux Métis.

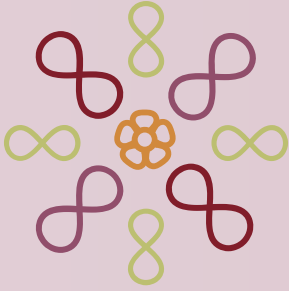
Les Métis sont apparus comme un peuple et une nation autochtones distincts dans le Nord-Ouest historique à la fin du 18e siècle. La Nation métisse définit le terme « Métis » comme suit : « Une personne qui s'identifie comme Métis, qui est distincte des autres peuples autochtones, qui est d'ascendance historique de la Nation métisse et qui est acceptée par la Nation métisse ». La Nation métisse est l'un des trois peuples autochtones du Canada détenteurs de droits, au sens de l'article 35 de la *Loi constitutionnelle* de 1982.



Vision du monde et valeurs traditionnelles des Métis

Les membres du groupe de travail de la Nation métisse ont reconnu l'importance de respecter les lois du Wâhkôtowin et des relations pour mettre fin à la tragédie des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ métisses disparues et assassinées, et lutter contre la violence continue dont elles sont victimes. En français, Wâhkôtowin se traduit par « parenté » ou « être lié les uns aux autres » et il reconnaît la responsabilité des familles et des survivantes de se traiter les uns les autres d'une bonne manière, et d'honorer et de respecter ces relations et les esprits des parents.

 <https://en2.metiswomen.org/>



Avec la colonisation, les notions eurocanadiennes importées d'inégalité, de racisme et de normes de genre ont radicalement transformé notre société, laissant les femmes métisses marginalisées, vulnérables et sujettes à la violence ciblée et aux attitudes sociétales négatives. Une partie importante de la décolonisation consiste à redonner du pouvoir aux voix et aux rôles des femmes et des personnes 2ELGBTQQIA+ dans la prise de décision pour notre mère patrie.

Conformément aux principes fondateurs de Wâhkôtowin, le groupe de travail de la Nation métisse a maintenu les méthodes traditionnelles de travail des Métis et a continué à privilégier la collaboration, le co-développement et le lien communautaire. Le groupe de travail de la Nation métisse suggère qu'au cours de l'élaboration du Plan national de mise en œuvre, les groupes de travail doivent rejeter les tactiques coloniales et coercitives qui sèment la discorde.

Changement fondamental

Le groupe de travail de la Nation métisse est fier de présenter les idées audacieuses mises de l'avant par les survivantes et les familles des femmes et des filles autochtones assassinées et disparues, les aînés et les gardiens du savoir métis, les dirigeants, les grands-mères et les grands-pères, les fournisseurs de services et les membres de la famille et de la communauté de base pour répondre aux appels au Miskotahâ (changement).

Tout au long de notre travail, cinq thèmes clés ont émergé, qui sont non seulement fondateurs mais fondamentaux pour prendre des mesures urgentes au terme de la sécurité de tous les Métis.

1. Justice/réforme du droit

Il est nécessaire de procéder à un examen complet de l'ensemble du système de justice pénale afin de déterminer où les besoins des citoyens métis sont comblés et où ils ne le sont pas.

Une réforme législative immédiate est nécessaire pour réduire l'incarcération disproportionnée des Métis et pour éliminer les obstacles systémiques qui nuisent davantage aux Métis impliqués dans le système de justice pénale.

2. Navigateurs de système

Dans tous les systèmes, institutionnels ou gouvernementaux, dans lesquels les Métis interagissent, il existe un besoin fondamental de « navigateurs de système » pour soutenir un accès culturellement sûr. Les navigateurs de système fourniront des services essentiels de défense des droits, d'application des connaissances et de soutien holistique. Cela permettra d'améliorer les résultats dans des domaines tels que les services à l'enfance et à la famille, les soins de santé, le logement, l'éducation, la justice, les services de police et les services aux victimes.

3. La création d'un organe de surveillance

Un organisme de surveillance doit être créé et mandaté pour recevoir les plaintes et obliger le gouvernement à prendre des mesures concrètes pour respecter les engagements pris afin de mettre fin à la tragédie des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées. La Nation métisse doit être directement impliquée dans la co-conception, le co-développement et la mise en œuvre conjointe de cet important organisme de surveillance, y compris l'élaboration d'indicateurs de progrès fondés sur les distinctions et les résultats, tels que définis par la Nation métisse, pour la Nation métisse.

4. Centres de guérison et de mieux-être des Métis

Une stratégie doit être définie pour la création de centres de guérison et de bien-être pour les Métis. Il faut offrir une gamme complète de services et de soutien qui répondent aux besoins uniques des communautés métisses. Ces centres, dont l'accès est actuellement limité dans la mère patrie, devraient offrir un soutien global en matière de santé physique et mentale, de toxicomanie, de guérison des traumatismes, de promotion du bien-être et de connaissances culturelles.

5. Responsabilité

La phase de mise en œuvre des principes fondamentaux et des thèmes prioritaires doit inclure un cadre de responsabilisation solide. Les gouvernements de la Nation métisse, Les Femmes Michif Otipemisiwak et tous les niveaux de gouvernement canadien (fédéral, provincial, territorial, municipal) doivent travailler conjointement à la création et à la validation du cadre de responsabilisation et être également responsables pour assurer un changement systémique durable. Les perspectives de la famille et des survivantes joueront un rôle essentiel dans la responsabilisation continue.

Identification des fils conducteurs : Priorités et thèmes

Le groupe de travail de la Nation métisse a discuté et identifié des fils conducteurs qui ont été classés par thème. Chacun de ces thèmes a été reconnu comme étant fondamental pour l'avancement de « Li Shmayn » (sentier) vers l'avant. Ensemble, ces thèmes sont essentiels à un avenir sans violence et sont aussi inextricablement liés que les fils entrelacés d'une ceinture métisse.

Par conséquent, les fils suivants symbolisent la connexion, la force, la résilience et le soutien des femmes, des enfants et des personnes 2ELGBTQQIA+ métisses face à la violence continue et aux menaces à leur existence. Ces fils ont également émergé lors de la phase de consultation pour l'élaboration de notre cadre de mise en œuvre de la Nation métisse.

Fil conducteur n° 1 - Collecte et évaluation des données

Fait référence à la collecte de données de base propres aux Métis afin de protéger, d'analyser, de contextualiser et de partager l'information sur les Métis. Il faut être en mesure de rechercher des données désagrégées sur les Métis pour s'assurer que les réalités des Métis sont décrites avec exactitude et non dans un contexte pan-canadien ou panautochtone.

Fil conducteur n° 2 - Développement des relations

Il s'agit de créer des protocoles, de former et d'entretenir des relations, et de soutenir les processus d'engagement au niveau local, régional et national. L'établissement de relations est important dans le cadre d'une collaboration et d'un co-développement continu, et contribuera à l'efficacité de notre cadre de responsabilité.

Fil conducteur n° 3 - Planification et prestation des services

Se concentre sur l'élaboration, la conception et la prestation de programmes propres aux Métis dans des cadres fondés sur les forces, tenant compte des traumatismes, culturellement sûrs et accessibles. Des services fondés sur les distinctions métisses sont nécessaires en plus des mesures urgentes définies ci-dessus, comme les navigateurs de système et les centres de guérison et de bien-être métis.

Fil conducteur n° 4 - Services à l'enfance et à la famille

Assurer l'égalité d'accès à un ensemble de services et de soutiens culturellement sûrs pour tous les enfants et les jeunes Métis pris en charge et ceux qui cessent d'être pris en charge. L'interaction avec les services à l'enfance et à la famille a été traumatisante, débilitante et dommageable et a eu des répercussions intergénérationnelles. Ces services doivent se poursuivre avant et tout au long du processus de transfert des services à l'enfance et à la famille aux gouvernements des nations métisses.

Fil conducteur n° 5 - Guérison et bien-être

Comprend la sûreté, la sécurité et la guérison de tous les Métis, y compris l'égalité d'accès aux services et aux prestations de santé, grâce à des soins fondés sur la culture, exempts de racisme et adaptés aux préférences individuelles. Des mesures urgentes doivent être prises pour combler les lacunes dans l'accès aux services de santé et assurer un accès égal et équitable aux Métis.

Fil conducteur n° 6 - Justice et maintien de l'ordre

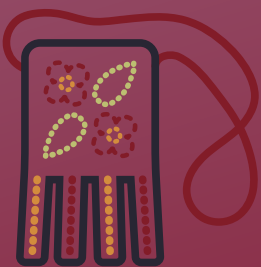
Souligne les approches propres aux Métis en matière de justice réparatrice, de traitement respectueux et de soutien aux Métis qui sont victimes de crimes, ainsi que les réformes législatives et de programmes visant à soutenir les Métis ayant des démêlés avec la justice.

Des améliorations dans les domaines de la justice, de la sécurité publique et des services aux victimes sont nécessaires pour réduire la surreprésentation des Métis ayant affaire au système de justice. L'accès à des rapports sur l'état des lieux axés sur les Métis et reflétant les réalités métisses, qui traitent des facteurs actuels de l'état des lieux et de la libération pertinente pour la communauté, ainsi que les pénuries de capacité des programmes doivent être immédiatement mis en œuvre.

Vision permanente et prochaines étapes

Le groupe de travail de la Nation métisse soutient que les priorités et les thèmes décrits dans la voie à suivre de la Nation métisse « Li Shmayn » doivent être mis de l'avant par le biais d'ententes de relations de nation à nation et de gouvernement à gouvernement, et qu'ils soutiennent le travail du processus du mécanisme bilatéral permanent Canada-Nation métisse. Cet alignement sera crucial pour les prochaines étapes de la mise en œuvre, de la négociation des ressources et de l'élaboration de politiques visant à mettre fin à la tragédie des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ disparues et assassinées, et à lutter contre la violence à l'égard des personnes métisses vulnérables dans toute la mère patrie.

À mesure que nous allons de l'avant, la Nation métisse placera ses survivantes et ses familles au centre de cet important travail. Nous encourageons tous les lecteurs à explorer notre plan d'action de la Nation métisse, Weaving Miskotahâ, pour obtenir de plus amples renseignements.



« Les mots doivent se transformer en action; nous perdons encore des femmes et des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+. Plus nous restons inactifs, plus notre peuple est colonisé; avec du travail et de l'amour, nous pouvons surmonter la douleur qui s'est produite dans nos provinces pour les femmes métisses. »

-Participants à la séance d'engagement de LFMO.